

# COMMUNE DE CHAUNAY

## Avis d'enquête publique

### Relatif au projet d'aliénation d'un chemin rural au lieu-dit « Panièvres »

Par arrêté municipal n° 20241104, en date du 04 novembre 2024, le Maire de Chaunay a ordonné l'ouverture de l'enquête publique préalable à d'aliénation d'un chemin rural, **du 29 novembre 2024 au 16 décembre 2024 à 12 h.**

Mr **Roger ORVAIN** a été désigné par Mr le Maire comme commissaire-enquêteur.

Pendant toute la durée de l'enquête, chacun pourra prendre connaissance du dossier. Les observations sur le projet d'aliénation du chemin rural pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie aux jours et heures habituels d'ouverture ou adressées au commissaire enquêteur à l'adresse postale :

- Mairie, 41 Grande Rue - 86510 Chaunay ou
- adresse électronique de la mairie : [contact@chaunay.fr](mailto:contact@chaunay.fr)

Le commissaire enquêteur assurera deux permanences afin de recevoir le public le vendredi 29 novembre 2024 de 9h à 12h et le lundi 16 décembre 2024 de 9h à 12h. Le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur seront remis sous un mois et tenus à la disposition du public pendant un an à la mairie.